

Qu'advient-il ensuite ?

Y aurait-il du mal à *sectionner* le reste du cours en mettant, d'un côté, les *études "classiques"* proprement dites et, de l'autre, les *études ménagères* également proprement dites ?

Et, à ce sujet et pour aider à dissiper les incertitudes, qu'on nous permette de signaler deux vérités qui se proclament assez souvent : la première, établissant 1° que nos jeunes filles de couvent ne font que toucher superficiellement les nombreuses matières auxquelles on les astreint ; 2° qu'il ne leur reste rien ou presque rien de cette copieuse nourriture intellectuelle qu'elles n'ont pas eu le temps de digérer ; 3° que, surtout, elles ne savent pas "leur français". La seconde, établissant que nous n'avons pas, dans notre province de Québec, à peu d'exceptions près, d'Écoles ménagères proprement dites.

Nous supposons donc les deux sections sus-dites bien établies et nous disons aux jeunes filles qui aspirent à la conquête d'un brevet modèle ou académique, ou même d'un parchemin universitaire : Ici, mesdemoiselles, ici votre place. On vous servira à *souhait*, dans la section classique, de la littérature, de l'histoire, de l'algèbre, de la philosophie, du dessin, etc., etc., et, pour charmer vos loisirs et délasser votre esprit, on vous invitera, chaque jour, à faire quelque travail du domaine domestique, du domaine de la femme, pas davantage.

Et l'autre section, à quoi et à qui sera-t-elle réservée ? à l'enseignement ménager, purement et simplement, et aux jeunes filles de toutes catégories : à celles qui, porteuses d'un brevet élémentaire, désirent augmenter ou perfectionner leurs connaissances ménagères ; à celles qui, venant du dehors, diplômées ou non, désirent prendre quelques leçons de coupe, quelques recettes culinaires, etc. ; à celles, enfin, qui ayant parcouru le *cours classique* le plus complet, auraient la belle idée de *compléter leur éducation* en parcourant le *cours ménager* le plus complet. Et, à ces dernières, on décernerait un diplôme de capacité ou de compétence en sciences ménagères et il leur serait ensuite loisible de se lancer dans la carrière toute neuve, mais vraiment désirable et avantageuse, croyons-nous, de l'enseignement ménager populaire.

Cette répartition du programme de nos couvents requerrait probablement une addition au personnel enseignant et à la durée des études, mais nous aurions peut-être, par là, ce que nous n'avons pas, on presque pas : des filles vraiment instruites et de véritables Écoles ménagères.

#### Corollaires :

1° Le programme actuel de nos Écoles ménagères comprend toutes les matières, moins le *grec* et le *latin* peut-être, de nos Collèges classiques, toutes les matières des Écoles ménagères proprement dites et plusieurs des matières des Écoles d'agriculture.